



### Compte rendu CTL du 12 mai 2016

Ont participé en qualité de représentants **FO DGFIP 54** :

Jean-Louis SZATMARI, Alexis TSCHENS, Audrey SISCO et Didier HOUILLON.

Cette deuxième convocation du CTL intervient à la suite du vote des organisations syndicales du département contre les projets de réorganisation présentés par la Direction lors du CTL du 26 avril dernier.

La séance débute par un tour d'horizon du contexte actuel : prélèvement à la source , recours au 49-3 pour la loi Travail...

Vos représentants **FO DGFIP 54** interpellent la direction sur un article paru dans le Parisien présentant l'accueil sur rendez-vous. Expérimenté dans deux départements à l'heure actuelle, il pourrait se mettre en place dans nos services dès septembre 2016 .

Pour la Direction, c'est un moyen de s'adapter aux « attentes » des contribuables.

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont soulevé également le manque de visibilité des agents sur les restructurations à venir.

Le Président nous répond qu'il n'y aura pas de fermeture en 2017 mais qu'il ne peut pas garantir le maintien des services à deux ou trois personnes à compter de 2018.

Suite à nos questions, des précisions ont été apportées sur les points suivants :

-Concernant le poste d'adjoint amendes à la Trésorerie d'Essey-les-Nancy, il nous a été répondu que le poste est maintenu pour 2017; le projet de fusion des amendes de la Meuse, des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle sera représenté en 2018.

-les agents du SPF de Lunéville continueront à assurer la mission de publicité foncière jusqu'à la fusion des bases nationales FIDJI (pas de date définie à ce jour), dès cette fusion, les agents seront réaffectés au sein du CFP de Lunéville.

### **Plan Urgence Sécurité 2016 (PUS)**

-Six axes déclinent le PUS (date du 10 décembre 2012- Ministère du Budget):

*1/Mise en place d'une politique d'information appelant au respect des personnels de la DGFIP: affiche précisant les sanctions en cas d'agression d'un agent*

*2/ L'administration veut faire évoluer les moyens de paiement au guichet : généralisation de TPE, réduction des espèces.*

Dans le 54, une convention entre la DDFIP 54 et le Procureur de la République de Briey a été signée. Un TPE a été installé au tribunal pour le paiement sur place des amendes.

3/ Mise en place d'un plan de sécurisation renforcée des bâtiments :

- un rideau métallique pour sécuriser l'entrée des personnels à PAM (financement DDG 1980 euros)
- à la cité administrative : installation d'une caméra surveillant les sorties de véhicules et les accès piétons au SIP Nord-Est
- installation de 2 caméras reliées à un écran de contrôle à la trésorerie de Saint Nicolas de Port
- installation de plusieurs caméras reliées à un enregistreur au CFP de TOUL et au CFP de Longwy.
- installation d'une caméra à Colombey-les-Belles, Haroué, Thiaucourt, CFP Longwy, et à Audun-le-Roman

**Par manque de moyens budgétaires, tous les sites ne peuvent être équipés de caméra avec enregistrement.**

Pour les 8 ERP (établissements recevant du public) les plus importants : l'enveloppe financière est d'environ 8000 euros pour la sécurisation des accès (digicodes, serrures, changement de portes...)

4/Renforcer la politique de prévention pour permettre aux agents de gérer au mieux les situations difficiles

5/Consolider l'accompagnement des personnels en cas d'incident par la prise en charge de tout incident

Promotion de fiches de signalement (rappel systématique aux chefs de service par note de service)  
Réfèrent juridique (chef RH)

6/Une protection renforcée de tous les personnels de la DGFIP

Pour la Direction, les caméras à enregistrement ont pour objet d'avoir un effet dissuasif et de permettre une meilleure identification des contribuables provoquant des altercations au guichet.

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont demandé si un vigile ou un agent de sécurité pourrait être présent de manière ponctuelle sur certains sites de la DDFIP 54 ; il nous a été répondu que budgétairement cette possibilité était écartée.

Nous avons également soulevé le problème de la configuration de l'accueil sur le SIP-SIE de Pont-à-Mousson. La Direction en est consciente et le problème pourrait éventuellement être réglé avec l'idée de regroupement des services publics au sein d'un lycée mussipontain qui ferme ses portes cette année. Cependant ce projet est loin d'être abouti et ne pourrait pas voir le jour.

**Bilan des réorganisations au 01/01/2016 :**

Pour rappel, deux fermetures de trésoreries ont eu lieu : fusion de la trésorerie de Longuyon avec celle de Longwy et fusion de la trésorerie de Nomeny avec celle de PAM.

D'autre part, trois opérations de transferts partiels d'activité sont intervenus concernant le recouvrement des impôts des particuliers : de la trésorerie de Blainville vers le SIP-IE de Lunéville ; la trésorerie de Neuves-Maisons vers le SIP de Vandoeuvre ; de la trésorerie d'Essey-les-Nancy vers le SIP Nancy Nord-Est.

\*\*\*\*\*  
**BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à Jean-Louis SZATMARI - SIP de Lunéville)**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Grade :** .....

**Affectation :** .....

**Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP**

**Fait à** ..... **Le** .....

**SIGNATURE**